



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 2 décembre 2021

Destruction de cultures illégales en forêt de Combani et Maévadoani

Le lundi 22 et le mardi 23 novembre 2021, dans le cadre du plan d'actions établi par la mission Inter-service de l'Eau et de la Nature de Mayotte (MISEN 976), les agents du Conseil Départemental (CD), de l'Office National des Forêts (ONF) et de la Direction Départementale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF), ont détruit dans les forêts départementales de Combani et de Maévadoani ainsi que dans la forêt domaniale de Combani, avec l'appui de la Gendarmerie Nationale et de la Police Nationale, des cultures illégales d'une surface d'environ 5,5 hectares.

Ces actions menées régulièrement par le CD, l'ONF et la DAAF visent à préserver la forêt, l'environnement et la ressource en eau de Mayotte.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976